

Monsieur Patrick SEPTIERS
Président du Conseil Départemental
Hôtel du Département
77000 MELUN

Melun, le 4 septembre 2018

OBJET : Département et désindustrialisation

Monsieur le Président,

Juste avant votre élection à la tête du Département vous aviez souligné dans Seine&Marne Mag que, malgré la loi NOTRe, le développement économique restait une préoccupation départementale. Je ne peux qu'approuver une telle orientation.

Mais, alors que le second volume de Seine-et-Marne 2030 considère l'agro-alimentaire comme un secteur structurant de l'économie locale, nous n'avons pas eu connaissance d'une intervention départementale auprès de Nestlé suite à l'annonce du démantèlement du siège de Noisiel. La suppression de ce siège est un coup dur pour la Seine-et-Marne mais le futur du site l'est tout autant.

D'après Nestlé-France, le projet d'occupation de ce site s'orienterait vers des « activités résidentielles, hôtelières, commerciales, sportives et culturelles ». Au niveau emploi, le tertiaire marchand correspond majoritairement à des emplois plus précaires, et moins payés, que ceux de l'industrie. Par ailleurs, d'après les chiffres annoncés, la Seine-et-Marne perdrait environ 800 emplois. Le département envisage-t-il de peser dans le maintien d'emplois industriels et pérennes ?

De même, pour le site connexe de Nemours et la liquidation d'une entreprise dont le seul but était le licenciement à moindre frais des ex-salariés de Nestlé, ce que j'avais dénoncé dès 2015, le Département ne s'est pas exprimé. Or plus de 60 familles se trouvent brutalement privées de ressources. Si cela est humainement insupportable, une telle situation aura également un impact économique pour une ville de 13 400 habitants. Là aussi, le Département envisage-t-il d'agir, d'une manière ou d'une autre ?

Si je vous interroge de la sorte c'est, d'une part, par volonté de défendre les Seine-et-marnais et leurs emplois et, d'autre part, par crainte de voir le Département essentiellement tourné, en dehors de l'agriculture, vers le tourisme et la logistique. Or, les emplois ne peuvent se résumer à l'implantation de zones logistiques de plus en plus gigantesques, au développement de pôles touristiques et à l'accueil des déchets inertes de l'Île-de-France...au risque d'obtenir un département sans cohésion économique, sociale et territoriale.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Sincèrement,

Marianne MARGATÉ
Conseillère départementale
Présidente du Groupe de la Gauche
Républicaine et Communiste

